

CARTOGRAPHIE DES REMUNERATIONS CIF - UCP CONSEIL

REMUNERATIONS ET AVANTAGES NON MONETAIRES RECUS PAR LE CIF				
TYPE DE REMUNERATION	BASE DE CALCUL	RECUE DE	SERVICE RENDU	CLASSIFICATION AMF
Frais de gestion <i>actions françaises</i> <i>actions de pays zone euro</i> <i>actions de pays de l'UE</i> <i>actions internationales</i> <i>obligations et autres titres de créance libellés en euros</i> <i>obligations et autres titres de créance internationaux</i> <i>monétaires</i> <i>fonds à formule</i> <i>diversifiés</i> <i>autres parts de société (SCPI, FIP, FCPI, SCR, SARL)</i>	selon convention fournisseur jusqu'à 1,5% par an jusqu'à 1,5% par an jusqu'à 1,5% par an jusqu'à 1,5% par an jusqu'à 1,5% par an jusqu'à 0,5% par an jusqu'à 1,5% par an jusqu'à 1,5% par an jusqu'à 1,5% par an	M CAPITAL PARTNERS, MARNE & FINANCE, BIO C BON	suivi du client et/ou du portefeuille	article 325-6,2° RGAMF
Frais de souscription	selon convention fournisseur jusqu'à 6%	M CAPITAL PARTNERS, MARNE & FINANCE, BIO C BON	conseil fourni au client	article 325-6,2° RGAMF
Frais de transaction	selon convention fournisseur jusqu'à 1%	NEANT	conseil sur le portefeuille	article 325-6,2° RGAMF
Droits de garde	selon convention fournisseur jusqu'à 1%	NEANT	suivi du client et/ou du portefeuille	
Honoraires	Honoraires CIF ou de bilan patrimonial (base horaire de 150€ HT (216€ TTC) ou forfait personnalisé) selon lettre de mission	NEANT	conseil et/ou suivi du client	article 325-6,1° RGAMF
Avantages non monétaires	formations, séminaires, cadeaux divers	NEANT	NEANT	article 325-6,2° RGAMF

REMUNERATIONS ET AVANTAGES NON MONETAIRES VERSES PAR LE CIF				
TYPE DE REMUNERATION	BASE DE CALCUL	RECUE DE	SERVICE RENDU	CLASSIFICATION AMF
Avantages non monétaires	cadeaux divers	NEANT	relationnel client	article 325-6,1° RGAMF